



## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 25 /ACAJ/2021

### « Prestation de serment des membres du Bureau de la CENI »

**Kinshasa, le 27 octobre 2021** : L'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) prend acte de la prestation de serment, le mardi 26 octobre 2021, devant la Cour Constitutionnelle, des membres du Bureau de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), récemment investis par l'Ordonnance présidentielle n°21/084 du 22 octobre 2021 portant investiture des membres de la CENI.

L'ACAJ note que, cette investiture et la prestation de serment qui s'en est suivie surviennent dans un contexte caractérisé par des dissensions politiques advenues par la faute des confessions religieuses qui ont été incapables d'atteindre le consensus pourtant nécessaire pour un meilleur atterrissage électoral en 2023.

Face à ce contexte de fragilité extrême qui risque de plonger le pays dans une fragmentation socio-politique aux conséquences incalculables, l'ACAJ invite à la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation congolaise en vue d'accompagner, par une veille permanente, le nouveau Bureau de la centrale électorale dans l'accomplissement de sa mission essentielle qui consiste en l'organisation, dans les délais constitutionnels, des scrutins présidentiel, législatif et provincial que le peuple veut transparents, crédibles et honnêtes.

#### Pour ce faire, l'ACAJ rappelle :

- **Aux membres du Bureau de la CENI**, la quintessence du serment qu'ils ont prêté qui leur impose la responsabilité politique et historique d'organiser, en 2023, un cycle électoral digne de confiance et différent des cycles antérieurs émaillés des soupçons de fraude. Ils doivent par ailleurs s'interdire de considérer la CENI comme une arrière-cour des forces politiques et/ou sociales ayant endossé leurs candidatures en raison du fait que la CENI constitue le socle institutionnel sur lequel le peuple devrait s'appuyer pour jeter son dévolu sur les personnes capables de mettre en œuvre une gouvernance fondée sur la satisfaction de ses besoins existentiels ;
- **À toutes les composantes de la société congolaise**, spécialement **les gouvernants**, qu'en démocratie toute légitimité émane du suffrage librement exprimé par le peuple à travers le vote. En conséquence, toute tentative de dévoiement de cette évidence séculaire, par des combines politiciennes dont l'objectif ne vise que la satisfaction des intérêts égoïstes de la classe politique très peu préoccupée par la dégradation des conditions de vie des Congolais ;
- **Son appel du 31 juillet 2021**, par lequel elle interpellait les confessions religieuses quant à leur rôle crucial dans la construction et le maintien d'un vouloir-vivre collectif sans lequel la RD Congo irait inexorablement vers sa disparition entant que Nation.

#### Bureaux

- Kinshasa :  
05, Av. Kasongo, Quartier Socimat, C/Gombe  
- Lubumbashi :  
520, Av. Djamen, C/ Lubumbashi

Téléphone : +243 81 04 88 537, 84 00 46 298, 97 22 37 996

Email : [info@acajrdc.org](mailto:info@acajrdc.org)

Web site : [www.acajrdc.org](http://www.acajrdc.org)

Impôt : A1923800R

N° de Compte Bancaire TMB :

00017-11002-52482910001-51 ACAJ ASBL

#### Représentations :

- Bukavu - Mbuji-Mayi  
- Bunia - Kananga  
- Goma - Kalemie  
- Mbandaka - Likasi

**« Le moment est venu pour que les églises, considérées à juste titre comme le phare de notre société, démontrent qu'elles sont réellement le relais humain du message divin fondé sur l'amour et le pardon mutuels »,** a déclaré Me Georges KAPIAMBA, Président de l'ACAJ.

**« L'ACAJ engage le Gouvernement à mettre sans atermoiements la CENI en capacité de remplir efficacement ses obligations constitutionnelles par une mise à disposition des moyens financiers et logistiques que requièrent toutes les phases du processus électoral »,** a-t-il conclu.

Pour finir, aux fins de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence du processus électoral à venir, l'ACAJ recommande au Gouvernement de mener d'utiles consultations avec des partenaires multilatéraux comme l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (UE) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) afin de solliciter de leur part une assistance technique appropriée, gage de confiance pour toutes les parties électorales.

Pour toute information supplémentaire,  
Contactez Mme Gloria MULOMBA  
Chargée de communication ad intérim  
Téléphone : + 243 81 048 8537  
Email : [acajasbl@yahoo.fr](mailto:acajasbl@yahoo.fr), [info@acajrdc.org](mailto:info@acajrdc.org)